

société. Il y a peu de programmes visant à préparer efficacement ces femmes à leur libération.

Il est aussi quelque peu démoralisant pour les femmes devant purger de longues peines d'emprisonnement d'être incarcérées dans des établissements provinciaux avec des contrevenantes qui n'y sont que pour une brève période. Cet écart entraîne la rupture d'amitiés au moment même où elles commencent. Cette rupture augmente la pression qui est exercée sur les femmes qui purgent des peines fédérales. De plus, ces établissements libèrent continuellement des femmes ayant reçu une sentence plus courte ce qui réduit la possibilité de créer des liens d'amitié.

Dans son rapport, le groupe de travail a présenté des recommandations. Entre autres, il a proposé de fermer les prisons pour femmes et d'établir quatre établissements fédéraux régionaux pour les femmes purgeant des peines fédérales. Il a aussi proposé d'établir une maison d'accueil où des femmes autochtones pourraient choisir de purger leur peine.

Cette maison d'accueil serait conçue de concert avec des autochtones et fonctionnerait dans une perspective culturelle unique qui mettrait l'accent sur le leadership spirituel ainsi que sur les éléments culturels propres à la modélisation de rôles. Les services seraient assurés par des professionnels connaissant bien les traditions et les cultures autochtones. Enfin, la maison d'accueil répondrait aux préoccupations exprimées par de nombreuses contrevenantes autochtones qui soutiennent qu'elles n'ont pas affaire à des gens qui comprennent leur culture et qui sont capables de répondre à leurs besoins particuliers, sans compter qu'elles ne peuvent parler à l'aise des mauvais traitements qu'elles ont subis ou de l'exploitation sexuelle dont elles ont été victimes.

Ainsi, la maison d'accueil offrira les services suivants aux délinquantes autochtones: un lieu sûr pour les femmes d'origine autochtone, une attitude bienveillante envers la vie familiale et communale, une confiance dans la planification individualisée et propre à chacune, pour que les personnes soient traitées comme telles et non comme des numéros, une compréhension du rôle bénéfique des enfants qui, dans les cultures autochtones, sont considérés comme étant plus près du monde spirituel et, en outre, la fierté d'avoir survécu à des antécédents et des expériences personnelles difficiles.

Initiatives parlementaires

La maison d'accueil répondra également aux préoccupations des femmes autochtones à l'égard des questions de racisme. Les programmes destinés aux autochtones devraient tenir compte des cultures et des expériences spirituelles des détenues sous responsabilité fédérale qui estiment avoir été victimes de marginalisation et de l'érosion de leur culture au milieu de la société canadienne non autochtone.

• (1750)

Le 26 septembre, le solliciteur général a annoncé la réponse du gouvernement aux recommandations du groupe de travail sur les détenues sous responsabilité fédérale. À mon avis, les Canadiens peuvent être très fiers de savoir que, dans sa réponse, il appuyait pleinement les recommandations principales du groupe de travail.

Le gouvernement s'est engagé à faire construire d'ici quatre ans de nouvelles installations correctionnelles régionales pour les femmes. Entre-temps, le Service correctionnel du Canada s'engage à mettre en oeuvre les recommandations à court terme qui ont également été présentées par le groupe de travail et qui visaient à améliorer les conditions dans les prisons pour femmes.

Les recommandations visant à supprimer les transfèrements des femmes à partir d'établissements correctionnels provinciaux seront mises en oeuvre. La recommandation portant sur la présence quotidienne, dans la prison pour femmes, d'une aînée autochtone chargée de répondre à leurs besoins spirituels, a été partiellement mise en oeuvre. Le Service correctionnel est également en voie d'appliquer des mesures comme le financement de visites auprès de la famille et des communications téléphoniques accrues sans frais supplémentaires pour les détenues.

Cette mesure sera particulièrement importante pour les femmes autochtones et leur sera d'une aide précieuse car, comme je l'ai souligné, la plupart d'entre elles sont gravement isolées de leur famille, de leur localité et de leur culture sur le plan géographique.

Enfin, la recommandation dans laquelle on demande la présence d'un agent national de liaison autochtone a déjà été mise en oeuvre avec succès. Cet agent facilite, dans tout le Canada, le partage de renseignements et aide les femmes autochtones à garder contact avec leur famille, leur culture et leur localité.